

Qualité de vie au travail

Contexte

La qualité de vie au travail (QVT) et les risques psychosociaux (RPS) font l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. En outre, différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail et invitent à entreprendre des démarches sur cette thématique.

Offre d'accompagnement de l'Anfh financée sur des fonds mutualisés

Volet « accompagnement » avec l'appui d'un prestataire : un parcours modulaire permettra de définir un accompagnement sur-mesure visant plusieurs objectifs

- Établir un état des lieux des réalisations existantes en matière de QVT au sein de l'établissement
- Identifier les axes à pérenniser et les axes à améliorer
- Définir un plan d'action
- Accompagner les réalisations, le suivi et l'évaluation

Volet « sensibilisation » par la formation :

2 formations disponibles

- De la prévention des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail – tout public
- Manager son équipe dans une démarche de qualité de vie au travail – destinée aux encadrants

Parcours modulaire adaptable au contexte de chaque établissement suite à la réalisation d'un pré-diagnostic

L'Anfh prend en charge jusqu'à 6 jours d'accompagnement méthodologique.

Pour plus de détail, contactez votre délégation territoriale.

Définir une politique QVT



Accompagner la mise en œuvre d'une politique QVT

